Archives parlementaires

Lettre du commandant du 2e bataillon du Cher relatant l'attaque du fort de Bitche, lors de la séance du 11 frimaire an II (1er décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du commandant du 2e bataillon du Cher relatant l'attaque du fort de Bitche, lors de la séance du 11 frimaire an II (1er décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 482-483;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39761_t1_0482_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

l'assaut est un ingénieur français, qui est prisonnier.

Les fiévreux, galeux et vénériens qui étaient à l'hôpital de la ville ont été enlevés avec le chirurgien en chef, son second et un élève.

Enfin il a été laissé par les Prussiens 252 fusils avec leurs baïonnettes, 11 pinces, 4 grosses masses, des haches, des pics, des pioches, des ciseaux, des coins, des scies, des limes, des cordes, des échelles en grand nombre et beaucoup d'autres ustensiles propres à l'assaut.

Nota. — Pour soutenir une attaque aussi vigoureuse, la garnison n'était composée, pour le 2e bataillon du Cher, que de 673 hommes, compris les officiers et sous-officiers, et d'une compagnie du premier régiment d'artillerie, montant à 64 hommes y compris de même les officiers et sous-officiers, ce qui est toute la force de la place de Bitche.

Quant au courage de nos braves camarades, tant du bataillon que de la compagnie d'artillerie, je ne t'en parle pas, citoyen général, parce que je présume qu'il t'en a été fait un rapport assez fidèle pendant ton séjour ici.

Le présent passé, fait et certifié véritable par le chef du bataillon du Cher et commandant de la place par intérim.

HUET.

Le garde d'artillerie a commis des négligences pendant l'expédition et s'est absenté de la place le matin sans aucun ordre et n'a pas reparu.

COMPTE RENDU du *Moniteur universel* (1).

On lit une lettre du ministre de la guerre, ainsi conçue :

« J'envoie à la Convention nationale un rapport que m'a fait passer le commandant du 2e bataillon du Cher, relativement à la tentative qu'ont faite les ennemis pour s'emparer du fort de Bitche. La conduite sublime qu'a tenue dans cette occasion le 2e bataillon du Cher, engagera sans doute la Convention à décréter qu'il a bien mérité de la patrie.

Copie du récit de la tentative faite par l'ennemi pour s'emparer du poste de Bitche.

La nuit du 26 au 27 brumaire, à minuit quelques minutes, 6,000 Prussiens et plus sont venus comme tombant d'en haut par un coup forcé enlever le fort de Bitche.

L'ennemi, après avoir escaladé les glacis en brisant les palissades et fraises qui les contournent, s'est emparé du chemin couvert, laissant dehors l'ouvrage avancé appelé la queue d'hirondelle. Là, voulant occuper la garnison par un feu vif de mousqueterie sur le quartier et sur la Grosse Tête, il a dirigé ses véritables attaques sur la grande entrée du fort et sur la communication des gens de pied qui aboutit sur la Petite Tête, mais principalement sur ce dernier point, puisqu'il y a porté tous ses moyens de rompre les obstacles qui se présentaient sur son passage; et cinq portes de cette communication ont été rompues dans un court espace, après avoir égorgé deux sentinelles qui gardaient l'entrée du chemin couvert dans cette partie.

L'ennemi remplissait déjà l'escalier qui communique à la caponnière sous le pont de la Petite Tête, lorsque, heureusement, nous nous sommes trouvés assez en force pour non-seulement ralentir ses progrès, mais même l'arrêter là par le feu de dessus le pont et l'encombrement que nous avons produit dans cette caponnière par tous les matériaux que nous y avons jetés. Alors l'ennemi trouvant un obstacle beaucoup plus difficile, obligé de déblayer ce passage, nous avons eu l'avantage de pouvoir lancer sur lui des pierres, des grenades et une fusillade si bien fournie, que perdant beaucoup de monde, nous l'avons forcé d'abandonner l'expédition et de crier : *Grâce, François!* au nombre de 251 hommes qui se trouvaient vivants dans ce passage. Après nous être assurés qu'ils ne pouvaient plus rien tenter, nous les avons tenus en respect jusqu'au jour, cessant notre feu.

Quant à l'attaque sur la principale entrée, l'ennemi, après avoir fait tomber le pont levis de l'avancée, s'est porté en foule sur le

---

(1) *Moniteur universel* [n° 73 du 13 frimaire an II (mardi 3 décembre 1793), p. 294, col. 2]. *Le Supplément au Bulletin de la Convention* du 1er jour de la 2e décade du 3e mois de l'an II reproduit le *Moniteur* avec quelques légères variantes. D'autre part, le *Mercure universel* [12 frimaire an II (lundi 2 décembre 1793), p. 187, col. 2] rend compte de l'attaque de Bitche dans les termes suivants :

« Le ministre de la guerre fait passer la relation militaire de la tentative faite par 6,000 Prussiens pour surprendre de nuit le fort de Bitche, l'une des clefs de la République dans les Vosges. L'ennemi l'a attaqué sur plusieurs points à la fois. Après s'être emparé des retranchements, il s'est avancé par les chemins couverts. Un feu de mousqueterie très vif n'a pu arrêter sa marche; il s'est avancé jusque sous un pont. Là il a été violemment assailli de grenades et forcé de crier : « *Grâce, Français!* » Il n'y restait que 251 hommes; le reste était détruit ou s'était retiré. Nous les avons tenus en arrêt dans cette position jusqu'au jour.

« D'un autre côté, dans la principale attaque du côté de la grande entrée, l'ennemi, assailli d'une fusillade, avait été forcé de se replier, tandis que du côté de la troisième attaque, après avoir brisé les chevaux de frise et renversé ce qui s'opposait à leur passage, les Prussiens sont entrés dans les rues de Bitche. Là, le fort ne pouvait plus tirer sur eux; ils se sont portés chez les habitants pour y exercer le pillage et les faire contribuer, mais sur les huit heures du matin, voyant que ses attaques principales contre le fort avaient échoué, l'ennemi a cherché à faire sa retraite. Nous avons fait une vive sortie et nous l'avons éconduit en ramassant le butin qu'il avait abandonné et en lui faisant quantité de prisonniers.

« Sa perte est très grande. Nous avons eu 13 hommes tués et 28 faits prisonniers. Nous avons pris aux Prussiens 252 fusils avec leurs baïonnettes, des haches, une centaine de scies, des cordes, des échelles, des lanternes sourdes et tout ce qui est nécessaire pour une pareille attaque.

« Le défense de ce fort important est due au courage du 4e bataillon du Cher, composé de 673 hommes et à une compagnie de canonniers du 1er régiment d'artillerie. Ils se sont battus en vrais républicains; c'est tout dire.

Le général qui commandait les Prussiens et un prince ont été blessés dans cette affaire. *(Vifs applaudissements.)*

La Convention décrète que la garnison de Bitche a bien mérité de la patrie.

grand pont, où, faisant des tentatives pour briser la grande porte, il a été chassé par la fusillade du plateau supérieur et des croisées, ce qui l'a forcé sur-le-champ à se retirer. Outre ces deux points où la garnison s'est défendue avec le plus grand succès, elle dirigeait encore son feu sur le pourtour du chemin couvert, et faisait jouer sur l'ennemi, répandu dans les fossés, les pierriers qui étaient à notre disposition. L'ennemi ne s'est porté sur la ville que lorsque son attaque sur la forteresse a été très bien formée. Alors il a paru en force aux quatre portes, où après avoir haché les chevaux de frise qui étaient en avant, brisé ces mêmes portes sous le feu des postes qui les gardaient, et qui ne se sont retirés que lorsqu'ils n'ont plus eu aucun moyen de résistance, il s'est répandu en infanterie dans les rues, pénétrant dans les maisons des citoyens pour les mettre à contribution et y faire des ôtages. Le château a lancé sur eux quelques bombes; nos avant-postes, qui ne pouvaient plus regagner la forteresse, leur ont échappé en totalité. Dans le nombre des prisonniers faits dans la ville, se trouve l'adjudant-major de la place, le brave Vieillard.

Le feu de la garnison et l'affaire ont cessé une demi-heure avant le jour, et à 8 heures nous étant bien assurés que l'armée prussienne s'était retirée, alors on fit une sortie pour s'emparer des prisonniers qui avaient été forcés de rester dans le passage sous la petite tête, d'où les faisant sortir et rendre les armes, ils se sont trouvés au nombre de 251: y compris 9 officiers, dont un émigré, officier du génie qui a servi autrefois dans cette place. On a trouvé dans la botte d'un de ces officiers une croix en or émaillé, portant cette devise : *Pour le mérite.*

L'ennemi, qui dans sa retraite emmenait avec lui quantité de voitures chargées de blessés et de prisonniers qu'il nous a faits, a perdu encore beaucoup de monde chemin faisant, par le feu de l'artillerie qui tirait de tous côtés, et principalement sur le chemin de Sarreguemines. En parcourant les ouvrages pour y faire des recherches, nous avons encore trouvé 15 hommes faits prisonniers, ensuite nous avons levé 129 morts, dans le nombre desquels se sont trouvés un capitaine et un lieutenant.

Quant à la garnison, la perte se monte à 13 hommes morts, 28 prisonniers, du nombre desquels sont 15 malades pris dans l'hôpital de la ville. Cette perte n'a été presque supportée que par le bataillon du Cher, les canonniers n'ayant perdu que trois hommes qui se trouvaient à l'hôpital où l'ennemi a pillé, et enlevé tout ce qui était transportable en malades, avec les deux premiers chirurgiens et un élève, qui font grande faute à la garnison. Enfin, nous avons pris sur les Prussiens 252 fusils avec leurs baïonnettes, d'énormes leviers, de très grosses masses, des haches, des ciseaux, scies, limes, cordes, lanternes sourdes, échelles en grand nombre, et autres espèces d'outils, tous imaginés pour cette expédition. Pour soutenir une attaque aussi vigoureuse, la garnison n'était composée que du 2e bataillon du Cher, au nombre de 673 hommes, y compris les officiers et sous-officiers, et d'une compagnie de canonniers du 1er régiment d'artillerie, au nombre de 64 hommes, y compris de même les officiers, et 2 officiers de génie.

Quant au courage de nos braves camarades, tant du Cher que de l'artillerie, ils se sont battus à la républicaine. Je ne trouve pas de terme plus expressif pour faire leur éloge. Ceci n'est qu'un récit succinct et fidèle que peut rendre le commandant par intérim de la place, chef dudit 2e bataillon du Cher.

Signé : HUET.

P. S. Il a été rapporté par des citoyens de la ville, que le général qui commandait l'armée prussienne est un prince et qu'il a été blessé à une jambe.

Pour copie conforme :

Le ministre de la guerre (1).

La Convention décrète que ce bataillon a bien mérité de la patrie.

Le ministre de l'intérieur (2) prévient la Convention nationale que le comité de surveillance de Cherbourg vient de convaincre le directeur de la poste aux lettres de sa commune du plus horrible des attentats; qu'on a découvert chez lui plus de 400 livres pesant de « Bulletins », rapports, lois, etc., encore scellés du cachet de la Convention; qu'on en a trouvé bien davantage dans plusieurs maisons, où ce lâche fonctionnaire les vendait à raison de 7 sous la livre.

« Sur la motion d'un membre (MARIBON-MONTAUT (3)], la Convention nationale décrète ce qui suit :

Art. 1er.

« Le citoyen qui a dénoncé le délit national annoncé par le ministre de l'intérieur, a bien servi la chose publique.

Art. 2.

« Le directeur de la poste aux lettres de Cherbourg, nommé Leroi, sera traduit au tribunal révolutionnaire.

Art. 3.

« Tous les directeurs et autres agents de la poste aux lettres, de la République, qui se rendront coupables du même délit, seront pareillement traduits au tribunal révolutionnaire.

---

(1) Le *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 439, p. 148) et les *Annales patriotiques et littéraires* [n° 335 du 12 frimaire an II (lundi 2 décembre 1793), p. 1518, col. 2] mentionnent que la lecture de cette lettre fut suivie des plus vifs applaudissements.

(2) La lettre du ministre de l'intérieur ne figure pas au dossier.

(3) D'après le *Moniteur universel.*